

Nom de famille :

(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

Numéro
Inscription :

Né(e) le :

15.5 / 20

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Coloull SPP

Recrutement :

Epreuve : VEP

Spécialité :

Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

SDIS X

le 16 mai 2019

Note
àMonsieur le Directeur
des SDIS X

OBJET: réflexion sur l'engagement de la jeunesse au sein de la société et modalités de prise en compte de cet engagement au sein du SDIS

Le Président du Conseil d'administration du SDIS participera prochainement à un symposium européen intitulé « Jeunesse 2030 pour quelle action publique ? ».

Dans ce cadre, la présente note a pour objet de présenter les enjeux forts que porte en lui l'engagement de la jeunesse mais également la manière dont le SDIS pourrait capitaliser cette ressource à travers le projet d'établissement.

Même si l'engagement de la jeunesse est toujours vigoureux, il répond dorénavant à des codes différents et porte en lui de forts enjeux (partie 1).

La création d'une politique « jeunesse » dans le cadre du projet d'établissement, adaptée aux attentes des jeunes, permettrait de répondre à cette

1.1.9.

demande à en coût mesuré (partie 2).

I - Un engagement de la jeunesse toujours vigoureux, qui répond à des codes différents et qui porte en lui des enjeux forts.

a) Un engagement de la jeunesse vigoureux et diversifié.

36 % des jeunes de 18 à 30 ans participent aux activités d'une association. Ce chiffre montre à lui seul que, malgré l'individualisme qui caractérise la société occidentale moderne, la jeunesse reste engagée au sein des associations.

Cet engagement est diversifié de par ses domaines d'action : même si le sport demeure en tête, en toute logique, des domaines d'action plébiscités par la jeunesse, le social et les solidarités, l'action humanitaire et l'environnement suivent juste derrière. De même, l'engagement syndical semble, quant à lui, rester en dehors des préoccupations majeures de la jeunesse. Il convient de noter qu'au-delà du sport que les engagements de conviction, que soit par exemple l'humanitaire ou les solidarités, sont porteurs de valeurs assez proches de celles des sapeurs pompiers.

Cet engagement est également diversifié dans sa forme, privilégiant des petites structures, voire des structures informelles sans forme juridique, qui revendiquent l'indépendance vis-à-vis de toute association, local. Les réseaux sociaux, .2..1..3.

qui occupent une place prépondérante dans la vie quotidienne de la jeunesse, ont facilité l'apparition de cet engagement associatif informel.

b) un engagement qui répond à des codes différents

L'engagement de la jeunesse est difficilement comparable avec celui de leurs aînés. Au delà de l'importance des réseaux sociaux déjà évoqués, il semble que cet engagement réponde à des temporalités bien différentes, l'instantanéité devant la règle.

De même, cet engagement semble pouvoir être caractérisé par une forte volatilité, les jeunes pouvant facilement passer d'un engagement à un autre, qui peut d'ailleurs être radicalement différents.

Enfin, la jeunesse privilégie le besoin de se retrouver en petits groupes et de donner un caractère festif à ces regroupements. De même, l'implication dans des processus de fonctionnement lourds et fastidieux ne semblent pas correspondre à une attente de la jeunesse qui, dans une conception égalitaire, privilégie la délibération collective.

Ces nouveaux codes impliquent la nécessité de revisiter l'offre d'engagement qui peut être offerte, en privilégiant la souplesse, la mise en action rapide des jeunes et les offres concrites, tout en tentant d'y intégrer des moments de loisir et de vie collective.

c) un engagement qui porte des enjeux forts

Cet engagement de la jeunesse porte en lui des enjeux forts.

C'est notamment le cas en termes de citoyenneté : l'engagement associatif est un premier apprentissage de la démocratie. En participant à la vie de la société ou aux grands débats, la jeunesse développe fortement sa citoyenneté.

Cet engagement permet également à la jeunesse de prendre conscience des grands enjeux sociétaux, comme les enjeux climatiques par exemple. Les récentes marches pour le climat, dans lesquelles de très nombreux lycéens se sont retrouvés ces dernières semaines, témoignent de la prise de conscience de la jeunesse sur les enjeux environnementaux.

De plus, l'engagement associatif porte en lui des enjeux de développement personnel pour les jeunes. S'engager, c'est un moyen d'obtenir une reconnaissance sociale, qui permet d'améliorer l'estime de soi.

Enfin, ces participations à des groupes, ces évolutions au sein de la collectivité, devraient pouvoir être valorisés professionnellement.

La jeunesse continue donc à s'engager, même sous des formes et en utilisant des codes différents. Cet engagement constitue une ressource qu'il convient de capter et de capitaliser au sein du SDES, dans le cadre du projet d'établissement qu'il conviendra d'adapter en conséquence.

Nom de famille :

(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

Numéro
Inscription :

Né(e) le :

15.5 / 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Caboul SP

Recrutement :

Epreuve : V.E.P.

Spécialité :

Session :

2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

2. La création d'une politique « jeunesse » dans le cadre du projet d'établissement, adapté aux attentes de la jeunesse et à un coût mesuré.

a) la création d'une politique « jeunesse » dans le cadre du projet d'établissement.

La création d'une politique spécifique dédiée à la jeunesse semble être la voie la plus à même de capter cette soif d'engagement de la jeunesse. Le comité de pilotage du plan, déjà existant, pourrait s'approprier cette nouvelle politique. Il faudrait ainsi à créer un comité technique spécifique qui pourrait être composé de représentants de l'EPV, de service volontariat, d'un chef de groupement territorial et d'un représentant élu délégué à la politique de la ville de la préfecture.

Cette politique de la jeunesse aurait plusieurs objectifs principaux :

- sensibilisation aux écoles, collèges et lycées aux risques de sécurité civile
- favorisation du lien intergénérationnel et transmission des valeurs
- offrir un cadre d'engagement à la jeunesse, adapté à ses besoins, permettant de respecter un continuum éducatif de la primaire au lycée.

5.1.9.

Cette multiplicité d'effus pourrait se concrétiser ainsi :

- sensibilisation aux risques en écoles primaires, collèges et lycées, en sus des formations « Gendres qui servent » prises en charge par l'éducation nationale,
- développement des filières ISF et cadets de la sécurité civile, au collège mais également dans les lycées
- création d'un bac professionnel « métiers de la sécurité » en lien avec l'éducation nationale
- création d'une réserve des sapeurs-pompiers, qui pourra accueillir des jeunes à partir de 18 ans et des anciens sapeurs-pompiers, pour assurer des missions de soutien logistique, de formation ou de sensibilisation dans les établissements scolaires
- en fonction des résultats de l'expérimentation à cours, participation au SNU
- ouverture de postes de volontaires en service civique, pour certains orientés vers des missions de secours à personnes et pour les autres vers des missions de sensibilisation dans les établissements scolaires ou de promotion du volontariat.
- accueil de stagiaires au sein des unités du SDIS : stages de 3^e mais également des stagiaires en lycée ou en études supérieures.

Ces actions pourraient connaître une déclinaison particulière dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, notamment au regard des impacts positifs opérationnels que ces actions pourraient générer. D'autres actions, telles que la participation des sapeurs-pompiers aux conseils citoyens ou l'utilisation des médias

de quartier, pour faire connaître les différentes formes d'engagement, permettraient compléter ces actions spécifiques aux quartiers.

b) Une politique adaptée aux attentes de la jeunesse

Les attentes spécifiques de la jeunesse incitent à adapter l'offre d'engagement du SDIS. C'est ainsi que les formations totalement dématérialisées ou à distance doivent être au maximum utilisées. Les formations ou sensibilisations qui sont faites in situ doivent favoriser une approche ludique des apprentissages.

De même, certains engagements doivent être adaptés afin d'intéresser le maximum de jeunes. C'est le cas de l'engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire qui il convient d'offrir à l'engagement mono-mission, notamment le score d'origine à personne. Il doit en être de même pour le volontariat service civique. Ces actions permettent, avec des temps de formation réduits, de rapidement mettre les jeunes en action. Enfin, un effort particulier pourra être fait dans les casernes.

Enfin, afin de développer les attentes de la jeunesse en termes de vie de groupe, des actions particulières pourront être menées : création d'espaces de regroupement dans les centres, création de blogs ou d'espaces collaboratifs dédiés et personnalisés sur l'intranet du SDIS et facilitation de la vie associative des centres par le prêt d'équipements, de véhicules et de locaux.

c) une politique à un coût mesuré

Les finances actuelles du SDIS obligent à la modération. Afin de respecter un cadre budgétaire contraint, les mesures prévues ont été pensées afin d'en limiter le coût.

Ainsi, la création de la réserve départementale des sapeurs-pompiers s'effectuera intégralement dans le cadre du bénévolat. La gestion et le recrutement des réserves extérieures (autres que les anciens sapeurs-pompiers) pourra se faire via la plateforme mise à disposition par le Haut conseil à l'engagement citoyen, qui offre souplesse et facilité gratuitement. Les missions de soutien logistique effectuées par la réserve permettront également au SDIS de réaliser quelques économies.

La participation active du réseau associatif, notamment pour la politique des JSP et cabiers de la sécurité civile, permettra également de limiter le coût de ces mesures.

De même, les dispositifs de volontaires en service civique sont partiellement financés par l'Etat ce qui permet de limiter la charge financière.

Enfin, le recours à la formation à distance pour certains apprentissages sera également gage de modération budgétaire.

L'engagement citoyen de la jeunesse constitue un enjeu majeur pour la France, mais également pour le SDIS. Cette jeunesse s'engage différemment et il devient donc impératif d'adapter l'offre du SDIS à ces nouveaux besoins. La création .8.1.9.

Nom de famille :

(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

Numéro
Inscription :

Né(e) le :

15.5 / 20

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Glanel SPP

Recrutement :

Epreuve : VEP

Spécialité :

Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

d'une politique dédiée au sein du projet d'établissement semble pouvoir répondre à cette problématique. Cela passera par des formes d'engagement et des modalités de mise en œuvre innovantes. Compte tenu de l'évolution rapide de l'activité opérationnelle, la captation de cette ressource semble indispensable afin de faire face aux défis qui attendent le S.O.S.

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

15.5 / 20

.... /



